

**SOCIETE COOPERATIVE
SIMPLIFIEE**
**SOCIETE COOPERATIVE
AGRICOLE TRANSPARENCE
IVOIRE**
EN ABREGE SCATI-SCOOPS

Aux termes des statuts sous seing
privé reçus au rang des minutes de
Maître ADOU SANHOU NOEL,
greffier en chef du tribunal de
Gagnoa,

il a été constitué une SCOOPS
dénommée SOCIETE
COOPERATIVE AGRICOLE
TRANSPARENCE IVOIRE dite
SCATI-SCOOPS, son capital social
de 1.000.000 FCFA en numéraire, sa
durée est de 99 ans. Son siège
social est à Gagnoa Zone
Industrielle.

Elle a pour objet : la production,
l'achat, la collecte, le stockage et la
commercialisation des produits
agricoles. Elle a pour Président du
Comité de Gestion M. KABLAN
BROU AKESSE MICHEL. Dépôt au
Greffe du tribunal Gagnoa, le 27 mai
2019 sous le n° CI-GAG-2019-c-18.

LE PRESIDENT DU COMITE DE
GESTION